



**Est
Ensemble**
Grand Paris

Pour le climat
et la justice sociale!

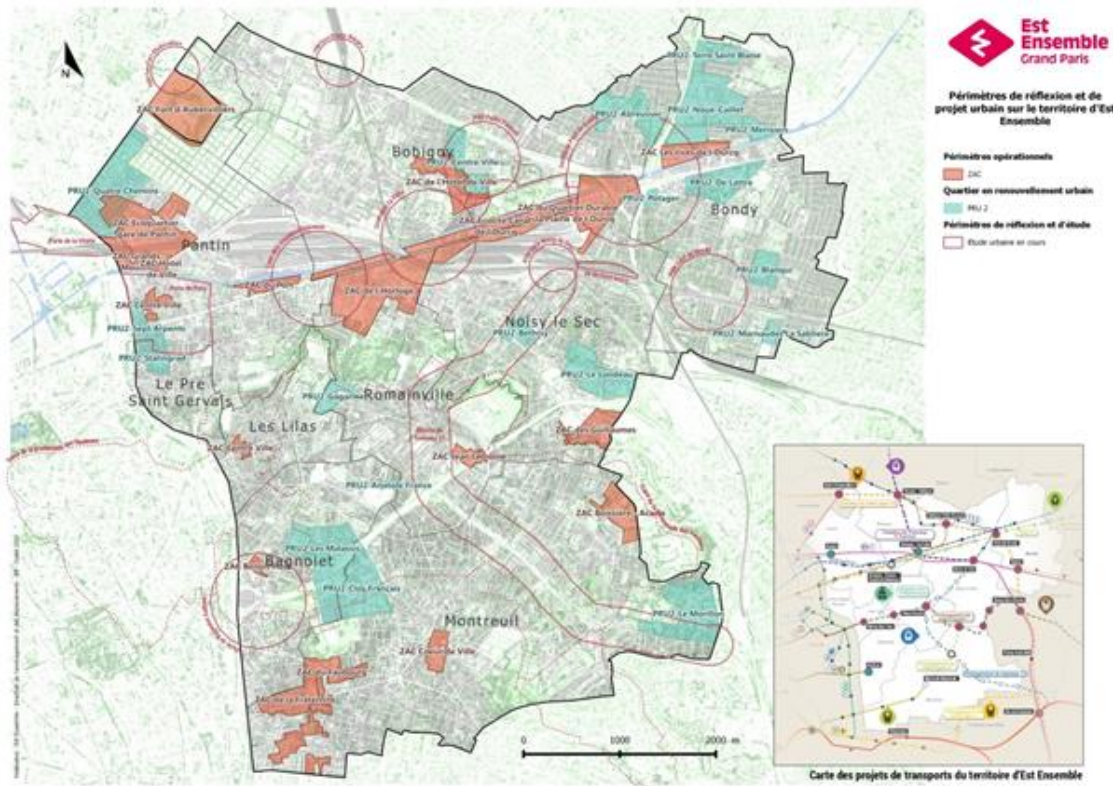


Etablissement Public Territorial Est Ensemble

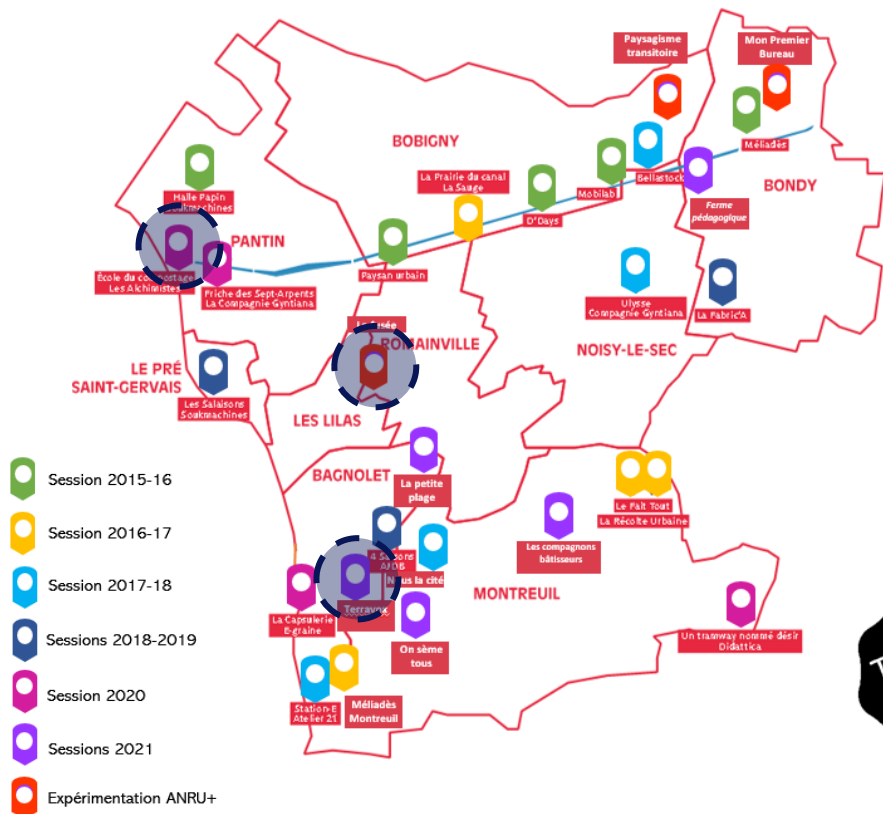
L'urbanisme transitoire, un outil au
service de l'économie circulaire

Un contexte de territoire en mutation

- Un EPT de Seine Saint-Denis : 9 villes, 430 000 habitants en 1^{ère} couronne parisienne
 - Territoire métropolitain le plus dense après Paris
 - 25% du territoire en évolution : 10 ZAC, 12 PRU, des périmètres d'études urbaines ...
 - Construction de + 3 500 logements / an
 - 40% des habitants en QPV
- Chaque ville concernée par des délaissés en attente de travaux



Une politique publique d'urbanisme transitoire pionnière



- Initiée dès 2015
- Un Appel à Manifestation d'Intérêt TEMPO' porté par l'EPT : 8 sessions lancées pour une trentaine de projets soutenus
- Une dynamique initiée dans la Plaine de l'Ourcq puis étendue à tout le territoire, notamment les PRU
- Premier bilan réalisé en 2018 :
 - pour 1€ de subvention versé, 6€ dépensés dans le territoire
 - environ 300 000 bénéficiaires depuis 2016
- 13 projets toujours actifs, 3 en préparation



Profiter du temps long de l'aménagement pour :

1 Préfigurer les transformations urbaines futures

- Anticiper la mise en œuvre des projets urbains en testant de nouveaux usages
- Impliquer la population dans la construction du projet urbain

2 Répondre aux besoins des habitants et usagers

- Renforcer l'offre d'animation et de services dans les quartiers, à destination de tous
- Développer des projets concrets, en lien avec l'ambition politique : sport, nature, agriculture urbaine, économie circulaire ; ...

3 Expérimenter sur des fonciers abordables

- Soutenir les acteurs de l'ESS et favoriser l'emploi local
- Tester des activités innovantes

4 Renforcer l'attractivité des villes d'Est Ensemble

- Faire destination et favoriser les mobilités entre les villes du territoire et en provenance du Grand Paris

5 Améliorer le cadre de vie

- Mettre en valeur, renaturer le paysage urbain
- Eviter le squat, la dégradation

- Impulser de nouveaux projets en apportant un accompagnement concret

- **Veille foncière** pour la mise à disposition de sites (lien propriétaires-villes)
- Appui au **montage de projets**
- Apport **de subventions** via l'AMI TempO' et le PIA ANRU+
- Lien avec **les partenaires financeurs** : Région, ANRU, Contrat de ville, mécénat, ...
- **Charte économie circulaire aménagement** et urbanisme transitoire



Généraliser les
occupations
temporaires

TempO'

Paire, vivre
notre territoire
en transition

- Communiquer sur les différentes occupations envers tous les publics

Mettre en réseau les acteurs et les faire monter en compétence

- **Porteurs de projets** : Créer du lien, optimiser les moyens, partager des solutions techniques
- **Propriétaires** : Comment mettre à disposition un site ? A quel coût ? Quelles conditions techniques ?

Appel à Manifestation d'Intérêt TEMPO' d'Est Ensemble

- **Budget** : 100 000€ par an (60% en fonctionnement et 40% investissement) pour une subvention moyenne de 15 000€ par projet
- **Sites** : mis à disposition pour une durée sup. à 1 an :
 - soit directement versé dans l'AMI à l'ouverture d'une session,
 - soit proposé par un acteur (avec accord ville et propriétaire)
- **Porteurs de projet** : acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire ou des artistes
- **Thématiques des projets** : **économie circulaire**, agriculture urbaine, nature en ville, culture et sport
- **Animation** : lieux ouverts au public suivant une fréquence régulière à définir
- **Jury** : présidé par la conseillère déléguée aux occupations temporaires et tiers-lieux et composé d'un élu/ville et des propriétaires des sites



PIA ANRU+ urbanisme transitoire

- Financement de 3 projets pilotes en PRU
- Financements complémentaires d'impulsion d'autres projets en PRU : études technico-économiques et travaux d'amorçage

AMI Urbanisme transitoire région

Complément de financement
en investissement



La fusée dans le PRU Gagarine à Romainville

Enjeu : accompagner la dynamique d'innovation, poser la première pierre pour des parcours d'installation et de création d'emplois locaux

- **Propriétaire** : Seine-Saint-Denis habitat
- **Animation** depuis 2021 pour une durée de 4 ans : décollage le 20 mai, inauguration en juin
- **Porteurs de projet** : ville de Romainville, EPT Est Ensemble et Seine-Saint-Denis habitat → mandatement d'un groupement mené par Bellastock, avec Cycles de ville, la Grande Ourcq, ARES
- **Projet** : transformer les matériaux et objets issus de la démolition des barres pour : aménager l'espace public, former aux pratiques de l'économie circulaire du BTP, proposer des animations aux habitants et des lieux de vie temporaires



Des occupations temporaires au service de l'économie circulaire

Friche RENE.E à Pantin



- **Propriétaire** : EPFIF
- **Mise à disposition** depuis 2020 pour une durée de 3 ans
- **Propriétaire** : EPFIF
- **Mise à disposition** depuis 2020 pour une durée de 3 ans
- **Porteurs de projet** : ALCHIMISTES et PEPINS PRODUCTION

AVANT



APRES

- **Projet** : R&D création de compost à partir de couches culottes (crèches locales), pépinière de quartier, PAV déchets alimentaires, composteur de quartier, ateliers hebdomadaires
- **Subvention TempO'** : 35 000€ en investissement



Des occupations temporaires au service de l'économie circulaire

La promenade de la Noue à Bagnolet



- **Propriétaire** : ville de Bagnolet
- **Mise à disposition** depuis 2021 pour une durée de 1 an et demie
- **Porteur de projet** : Terravox
- **Projet** :
 - Sensibiliser et mobiliser autour de la prévention des déchets, tout particulièrement les jeunes publics, via des actions de transformation de déchets en objets (looplab), l'accompagnement à la création d'un vivier de composteur.euses
 - Proposer des aménagements temporaires en préfiguration du futur mail paysager
- **Subvention TempO'** : 20 000 € en fonctionnement



Est
Ensemble
Grand Paris

Pour le climat
et la justice sociale!

METIER

- Mode projet renforcé et transversalité nécessaire intra-EPT et entre structures (ville-agglo-propriétaire)
- Intérêt de désigner un.e chef.fe de projet
- Bien estimer le temps humain nécessaire et l'intégrer autant que possible aux fiches de poste
- Une vision du temps long à reconnecter avec les projets à court terme

PROJETS

- Expertise amont :
 - Faisabilité technique et administrative en lien avec les services techniques (collectivités, propriétaire)
 - Accompagnement économique
- Accompagnement au déploiement : amorçage et travaux
- Vigilance compatibilité avec le projet urbain : anticiper la sortie via un cadre juridique partagé et les marges d'action sur le projet urbain



OBJECTIFS

- Adéquation du projet avec les besoins du quartier et des habitants : travailler l'ancrage local (lien villes, maisons de quartier, asso habitants, etc)
- L'urbanisme transitoire ne peut pas tout